

# Chiffres 2015



## Le mot de la présidente **Brigitte Vidard**

Avec près de 8 000 affaires jugées en 2015, le tribunal administratif de Grenoble est parvenu à couvrir par ses sorties la forte demande contentieuse qui s'est encore manifestée, en particulier dans les domaines de la fonction publique, des taxes locales et des contentieux sociaux. Il a pu, grâce à la mobilisation de ses effectifs, continuer à réduire ses délais de jugement, qui ont baissé de trois mois pour les affaires ne relevant pas de procédures d'urgence ou à délais fixés. La priorité accordée aux dossiers

les plus anciens a encore réduit d'un quart la part des dossiers de plus de deux ans dans les affaires en cours. Le tribunal peut désormais se prévaloir d'une situation proche de la moyenne nationale. La réduction des délais reste néanmoins un objectif prioritaire, ainsi que le jugement en temps utile des recours présentant des enjeux économiques et sociaux particuliers, comme en urbanisme ou en environnement. La tâche reste lourde, dans le contexte d'une croissance continue de la demande de

justice et de la multiplication des procédures. Mais le tribunal est bien déterminé, au mieux de ses moyens, à poursuivre la dynamique engagée. Il est plus que jamais conscient de ses devoirs envers la société civile d'exercer avec efficacité et diligence son plein office, ainsi que les missions de protection de l'intérêt général, du droit et des libertés qui lui sont confiées.

## 7 958

affaires enregistrées,  
soit une hausse de **1,8 %**  
par rapport à 2014

## 7 972

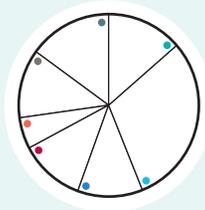
affaires jugées,  
soit une baisse de **3,8 %**  
par rapport à 2014

Délai prévisible moyen  
de jugement

## 10m27j

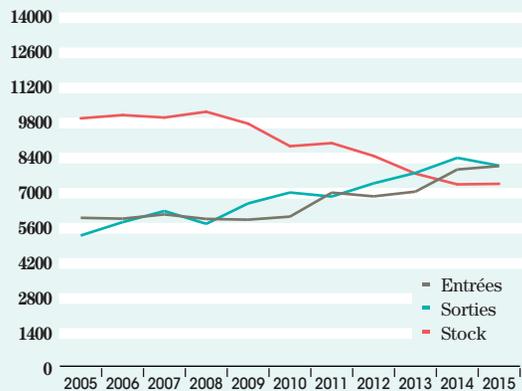
- 52,1 %  
de 2005 à 2015

### RÉPARTITION DES AFFAIRES JUGÉES PAR TYPE DE CONTENTIEUX



13,8 %	Contentieux fiscal
30,2 %	Étrangers
11,8 %	Fonctionnaires et agents publics
11,5 %	Contentieux sociaux
5,6 %	Police
12,3 %	Environnement et urbanisme & aménagement
14,8 %	Autres

### NOMBRE D'AFFAIRES EN DONNÉES NETTES\* (DEPUIS 2005)



\* Les données nettes correspondent à l'ensemble des requêtes, déduction faite de celles qui présentent des questions identiques en fait et en droit.